

NOUS ACCUSONS LA C.G.T. DE TRAHISON...

L'augmentation du coût de la vie, brutale et sensible, vient donner inopinément un coup fatal à la criminelle théorie de la C.G.T. sur le rapport de la production et des prix. L'indice général des prix de gros passe de 571 en juillet à 700 en août; celui des produits alimentaires de 554 à 801 dans le même délai. Ces produits entrant dans une proportion dépassant 70% du budget familial, il est utile d'entrer dans de brefs détails. L'indice pour «*viandes et saindoux*» renverse toutes les prévisions: en un mois il accuse une envolée incroyable puisque, parti en juillet à 850, il atteint 1.341 en août! Les œufs et produits laitiers de 661 à 883, le tout à l'avenant.

Le prix de détail à Paris et pour le même laps de temps en prenant la base 100 en 1914 ont fourni les indices respectifs de 4.068 contre 5246 et pour la base 100 en 1938, 531.9 contre 743 pour 28 denrées alimentaires. Ces hausses proviennent de l'augmentation des prix du lait, du beurre, du fromage, du pain, du riz, de la viande, notamment.

La cause de l'élévation massive des indices est le résultat de «*la légalisation partielle du marché noir*». Les indices sont calculés d'après les prix taxés: ayant mis en route un train de prix libres, ceux-ci ont atteint les parages de ceux du marché «*parallèle*» et le Gouvernement a donc «*officiellement avalisé le marché noir*» en faisant entrer dans ses calculs pour l'indice, les prix pratiqués par ce dernier. La reconnaissance de l'état de faits existant bien avant la revendication et l'octroi des 25%, démontre péremptoirement la... «*timidité*» des exigences cégétistes. Il eut fallu, pour tout partisan du «*cycle infernal*» des salaires, baser la revendication soit sur des chiffres et indices «*RÉELS*», c'est à-dire en tenant lieu des prix du moment du marché noir appelés fatalement à être dans un délai très court ceux du Gouvernement - soit à exiger un taux largement supérieur.

Mais où «*l'erreur*» des pontifes de la C.G.T. frise la trahison, c'est lorsqu'ils acceptent, avec la base de chiffres qu'ils «*savaient faux*» une lutte de l'ampleur de celle-ci pour des gains ridiculement proportionnés à l'effort et surtout aux espoirs légitimés de la classe ouvrière. Car il est indéniable qu'ils devaient «*prévoir la hausse*», ne serait-ce que par nos critiques fondées et bourrées de chiffres. Un exemple récent pris parmi tant d'autres, était prévisible et par son importance professionnelle et par le taux très élevé de la hausse: le «*Bulletin officiel des Prix*» du 12 septembre, permet la hausse des produits sidérurgiques (33%) et des fontes (40%). Des hausses partielles et dans de telles industries sont élémentairement prévisibles.

La trahison est complète et «*indéniable*» lorsque l'on sait que «*1.200 nouveaux*» arrêtés de hausse devaient être rendus pour le 20 septembre et sont reportés pour des raisons diverses au 15 octobre. Le *Comité central* du B.O.P. est formé d'organisations économiques, dont la C.G.T. Cette dernière ne pouvait donc pas ignorer les hausses futures qui rendent inopérantes les hausses de salaires si durement acquises.

Nous avons, dans notre journal, dénoncé à maintes reprises et dans chaque numéro, l'utopie manifeste des 25% et prévu la réaction inévitable des prix. La récente déclaration de M. de Menthon, qui veut «*...stabiliser les prix à un niveau qui tiendra compte des hausses de matières premières et des récentes majorations de salaires*», en démontrant la preuve du positivisme des anarchistes, éclaire singulièrement la responsabilité de la C.G.T. dans cette aventure. Car cette dernière avait donné son accord préalable sur les hausses actuelles lors de la *Conférence économique* et préconisé des «*sondages*» dans des «*entreprises-témoins*» pour les hausses rendues nécessaires par la hausse des salaires. L'odieuse duplicité des bonzes de la C.G.T., trahissant la classe ouvrière, est évidente: aucune augmentation des prix ne devait avoir lieu grâce à l'accroissement de la production ou à la réduction des marges bénéficiaires. Le cynique Pétain prétendait que nous avions la mémoire courte en se tablant sur des faits datant de plusieurs décades d'années: la C.G.T., plus jeune et dynamique, le dépassa en voulant nous faire oublier ses déclarations vieilles de... trois mois au plus!...

La hausse, actuelle et future, qui menace et qui renverse en fait les bienfaits illusoires, décevants et éphémères de la «*victoire*» ouvrière des 25%, était non seulement prévue, mais même indiquée comme NÉCESSAIRE par Raynaud, secrétaire de la C.G.T., dans son rapport sur les travaux de la commission des prix et salaires de la *Conférence économique*. Le relèvement des prix du poisson avait été d'après M. de Menthon, approuvé par la Centrale syndicale au *Comité des Prix*. La hausse actuelle du prix du savon, du cuivre, du plomb, du zinc, de l'antimoine, était prévue depuis plus d'une année par le premier apprenti économiste venu. Mieux, ou pire: la hausse actuelle sur l'aluminium et l'acier est jugée actuellement «*insuffisante*» par les services du «*prolétaire*» Marcel Paul!

En résumé, il nous est impossible d'admettre comme oubli ou imprévoyance de la part de la C.G.T., d'une part la fausseté des indices de base pour la revendication, d'autre part les hausses des prix qui rendent ridicules et mensongères les élévations de salaires. Une seule explication, nette et péremptoire s'impose: «*la C.G.T. a trahi la classe ouvrière*». Nous y reviendrons.

Jean PROLO.
